

## Séance publique du 18 avril 2005

### Délibération n° 2005-2605

commission principale : développement économique

objet : **Protocole d'accord avec l'Institut Aspen - Subvention**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle développement local

#### Le Conseil,

Vu le rapport du 30 mars 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Présent à Lyon depuis 1994, l'institut Aspen a pour principale vocation de permettre aux décideurs issus du monde économique, industriel, politique ou universitaire de mieux comprendre les enjeux économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés et de favoriser leurs rencontres au cours de réunions internationales et de séminaires de haut niveau. L'institut Aspen France est présidé par Monsieur Michel Pebereau, président de BNP Paribas.

Ces moments d'échanges et de réflexions entre dirigeants et acteurs internationaux sont l'occasion pour Lyon et sa région d'accroître leur positionnement sur le plan international. L'enjeu en matière de rayonnement international est important : ces contacts facilitent ultérieurement le travail de prospection de l'Aderly ou d'Erai ainsi que les actions de développement économique et international de la Communauté urbaine.

Dans ce contexte, les collectivités locales ont choisi de soutenir l'activité de l'institut Aspen pour qu'il contribue au développement international de Lyon et de sa région. La première convention signée en 1994 pour une durée de trois ans, a été reconduite deux fois au cours des périodes 1997-1999 et 2000-2002 sur la base d'un bilan positif et d'un programme de développement accepté par le comité de suivi composé des membres des collectivités locales. Ce soutien s'est traduit, en ce qui concerne la Communauté urbaine, par le versement de subventions annuelles prévues par les différentes conventions.

L'institut, durant cette période, a démontré sa capacité à organiser des réunions et rencontres internationales d'envergure qui ont contribué à conforter l'image de Lyon, qu'il s'agisse des conférences internationales d'Aspen autour de grands thèmes récurrents (les enjeux du fait religieux, le développement de l'Afrique, de la Méditerranée), des séminaires de formation pour des dirigeants de très haut niveau les Aspen global seminars.

Par délibération en date du 20 octobre 2003, le conseil de Communauté a décidé de formaliser le soutien de la Communauté urbaine à l'institut Aspen France par la signature d'un protocole pour la période 2003-2005. Ce protocole prévoit le versement d'une subvention annuelle de 60 000 € pendant ces trois années, soit un total de 180 000 €.

La subvention 2004 de 60 000 € a, comme prévu, été approuvée par le conseil de Communauté urbaine (délibération n° 2004-1952 en date du 14 juin 2004).

#### *Le bilan 2003-2004*

L'année 2004 a vu l'organisation d'un certain nombre de conférences et de séminaires ainsi que des célébrations des dix ans de l'institut Aspen France. On note :

- six conférences internationales sur des thèmes aussi variés que Europe-Etats-Unis : les nouveaux défis transatlantiques (30 au 31 avril à Lyon), Table ronde de maires chinois et français (16 février à l'hôtel de ville), la question religieuse dans le monde occidental : état religion et société (1er au 3 juillet à l'hôtel de ville), Les nouvelles règles du commerce international et leur impact sur l'Afrique (du 26 au 29 août à Annecy), Les responsabilités des dirigeants : un vrai défi pour la gouvernance d'entreprise (du 30 septembre au 2 octobre à

Lyon) ou encore Europe 2005-2025 : vision et contribution des think tank (le 11 et 12 décembre à l'occasion des dix ans de l'institut Aspen France),

- une montée en puissance des conférences régionales sur des thèmes variés tels les relations transatlantiques le 8 janvier à Lyon, Le challenge des entreprises européennes dans le contexte économique global le 28 avril à l'hôtel de Ville, La responsabilité des dirigeants, défi pour la gouvernance d'entreprise le 7 juin (en partenariat avec l'Ecole de management de Lyon) ou encore l'attractivité de la France le 20 octobre dans le cadre du trentième anniversaire de l'Aderly.

Au delà de ces rendez-vous, des petits déjeuners ont eu lieu à Lyon comme le sommet sur la société de l'information en mars ou un débat sur l'évolution de la situation au Moyen-Orient le 4 juin. Cette formule de conférence permet de réunir à chaque fois une cinquantaine de dirigeants lyonnais.

L'institut Aspen France contribue également aux échanges à travers des dîners-débats qui ont lieu régulièrement à Paris. A noter également une participation au forum Expo 2010 Shanghai, et la co-organisation à Paris du forum mondial des villes sur le thème Maires et entreprises : responsabilités partagées pour le développement de la ville.

Dans le cadre de la sensibilisation des générations montantes de dirigeants américains aux institutions politiques, économiques et sociales européennes, un groupe a été accueilli à Lyon du 14 au 18 juin 2004. Du 23 au 27 juin 2004 c'est une délégation de dirigeants des villes de Pittsburgh et Cleveland qui a été reçue à Lyon pour un échange sur la thématique de la revitalisation urbaine et le développement des quartiers. L'institut Aspen France a également participé à l'opération jeune ambassadeur de Lyon. Il est d'ailleurs prévu que dix à vingt jeunes ambassadeurs seront ainsi invités lors de chaque manifestation de l'institut.

Ces événements ont bien entendu permis d'accueillir des responsables et dirigeants internationaux de haut niveau à Lyon et de renforcer la dimension internationale de la ville. Ils ont également été l'occasion de sensibiliser d'importants acteurs de la vie économique locale à un certain nombre d'enjeux internationaux grâce aux conférences régionales.

#### *Aspen, acteur du développement économique à Lyon*

L'institut Aspen France a augmenté de manière significative le nombre d'événements organisés : six conférences internationales au lieu de trois en 2003, quatre conférences régionales au lieu de deux. La dimension locale a également fortement progressé avec la montée en puissance des conférences régionales, qui s'adressent à des dirigeants lyonnais et régionaux, et l'organisation dans l'agglomération de cinq des six séminaires internationaux.

En mai 2004, l'institut a lancé un comité Aspen France qui permet d'associer des décideurs lyonnais aux travaux en terme de programmes, d'échanges et de réseaux. Des réunions ont lieu trois à quatre fois par an. En octobre 2004, ce comité a créé le club Aspen Rhône-Alpes afin de rassembler de manière informelle les dirigeants du monde de l'entreprise. Les membres peuvent participer à toutes les activités de l'institut et contribuent à son financement.

L'institut Aspen a respecté toutes les obligations prévues dans le protocole d'accord en fournissant les éléments prévus, à savoir le bilan et compte de résultat du dernier exercice clos, le compte-rendu de l'assemblée générale, le bilan détaillé de l'activité de l'année précédente et un projet d'activité pour l'exercice suivant.

#### *Les perspectives 2005*

Le programme 2005 s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait en 2004. Il prévoit notamment l'organisation des événements suivants (pour le premier semestre) :

- des conférences internationales, sur le thème des relations transatlantiques (du 17 au 19 mars) et sur les relations Europe-Méditerranée,

- une délégation de jeunes dirigeants américains a été accueillie à Lyon en janvier 2005 (Young Leaders Marshall Memorial Fellowship). Une délégation de représentants des villes de Pittsburgh et Cleveland est également prévue un peu plus tard dans l'année,

- trois conférences régionales sont prévues pour 2005. L'une d'entre elles a eu lieu le 25 janvier 2005 sur le thème : sciences de la vie, la ville de Lyon a-t-elle les moyens de ses ambitions européennes ?, organisée en partenariat avec Lyon Bio Advisor. Cette conférence a été suivie d'un dîner réunissant des investisseurs, des représentants du monde académique ainsi que des industriels. Deux autres conférences sont prévues sur le thème la culture dans la ville ou encore les relations Europe-Méditerranée en mai,

- un dîner Aspen est prévu à Lyon, dans le cadre du forum mondial des sciences du vivant, Bio Vision,
- le programme 2005 de l'institut Aspen sera complété par un petit déjeuner-débat en mars autour de l'ambassadeur du Japon en France.

En ce sens, le programme répond notamment aux attentes en matière de développement économique et de rayonnement international. Il réunit des intervenants de qualité ainsi que des participants de haut niveau qui sont susceptibles de constituer des ambassadeurs potentiels pour la ville de Lyon.

#### *Le budget 2005*

Le budget prévisionnel de l'institut Aspen France est de 690 000 €. Le financement devrait être assuré à hauteur de 288 195 € par les collectivités (soit 41,75 %), dont 60 000 € par la Communauté urbaine, soit 8,7 % du budget total.

Ci-dessous le détail du financement :

- recettes manifestations	268 000
- cotisations administrateurs, club Aspen Rhône-Alpes et participation partenaires	125 000
- divers	9 000
- subventions des collectivités (dont Région en cours de négociation)	288 195
	<hr/>
total	690 195

Ci-dessous le détail des subventions des collectivités :

- Communauté urbaine	60 000
- ville de Lyon	60 000
- Conseil général	102 415
- autres villes Rhône-Alpes	17 940
- Région (en cours de négociation)	47 840
	<hr/>
total	288 195

Au titre du bilan de l'institut en 2004 et de son programme pour l'année à venir (et du protocole signé par la Communauté urbaine avec Aspen), il est proposé à la Communauté urbaine d'honorer comme prévu le versement d'une subvention pour l'exercice 2005 de 60 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### **DELIBERE**

**1° - Autorise** la Communauté urbaine à verser à l'institut Aspen France une subvention pour l'exercice 2005 d'un montant de 60 000 €.

**2° - Le montant** de la dépense sera prélevé sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2005 - compte 657 480 - fonction 90.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,